

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseiller L'An deux mille douze le dix neuf décembre à vingt heures trente,
En exercice : 22 le Conseil Municipal de la Commune de Vouillé,
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 20 sous la présidence de Monsieur Stéphane PIERRON, Maire
 Convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2012

PRESENTS : M. Stéphane PIERRON, Maire

Mme Magdeleine PRADERE, MM. Francis DUPONT, Joël JULE, Bruno MARSAULT, adjoints,
Mmes Véronique ADAM, Sylvette FILLONNEAU, Patricia GUERIN, Florence REYROLLE-PAUVERT,
Dominique THEZARD, MM. Benjamin ANTONIO, Alain BOURON, Pascal FONTENEAU, Olivier GARNIER,
Alain GOURMELEN, Alain MEMIN, Olivier RIGAUD, conseillers

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Anne BAUDOUIN ayant donné pouvoir à Bruno MARSAULT
Anne BONNEAU ayant donné pouvoir à Francis DUPONT
Laurence VIOLLEAU ayant donné pouvoir à Stéphane PIERRON

ABSENT EXCUSE : Mickaël BARATANGE, Mireille COUDRET

SECRETAIRE : Florence REYROLLE-PAUVERT

OBJET : FINANCES : Communauté d'Agglomération de Niort : Subvention d'équipement – Voirie et aménagements liés au complexe "Petite Enfance, Enfance et Jeunesse"

Vu l'article L. 5216-5 (VI) du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que des subventions d'équipement peuvent être versées entre une Communauté d'Agglomération et ses communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communauté et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total de la subvention d'équipement ne peut excéder la part du financement assuré, hors subvention, par le bénéficiaire,

De ce fait, la commune de Vouillé sollicite auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort une subvention d'équipement d'un montant de 82 333 € dans le cadre du financement de l'aménagement de voiries liées au complexe "Petite Enfance, Enfance et Jeunesse".

Le plan de financement se présente de la manière suivante :

Charges HT :.....580 581,62€

Travaux de voirie et parking : 294 983,90 €
Espaces verts et mobiliers : 135 247,72 €
Réseaux divers 100 000,00 €
Maîtrise d'œuvre 50 350,00 €

Produits HT : 580 581,62 €

DETR : 45 000,00 €
Département : 8 679,50 €
CAN – Subvention d'équipement 82 333,00 €
Commune 116 117,00 €
Emprunt..... 328 452,12 €

Après délibération, le Conseil Municipal valide et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces correspondantes.

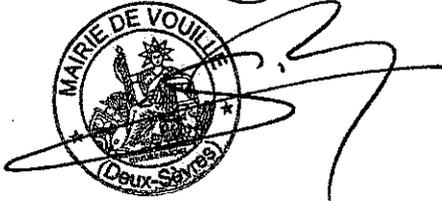
Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 18 janvier 2013

Et publication ou notification

Du 18 janvier 2013



Pour extrait conforme

Fait à Vouillé, le 21 décembre 2012

